



TTMP DOUBLETTE
29 Septembre et 01-02 Octobre 2011
au Bowling de Provence



REGLEMENT



Ce tournoi est organisé par l'Ecole Bowling Provence et homologué par la FFBSQ.

La moyenne de l'équipe est obtenue par addition des moyennes individuelles. Le plafond de moyenne de l'équipe ne doit pas dépasser 350.

Le listing de référence pour ce tournoi sera celui édité 3 mois avant le premier jour de la compétition.

Il est ouvert à tout licencié en règle avec la Fédération et aux 48 premières équipes inscrites.

Le Règlement sportif édité par le CTS Bowling sera appliqué.

Le Directeur de la compétition sera M. Claude GIOVANNETTI (bénévole), s'il est présent.

Le règlement du Tournoi, les classements et photos sont accessible sur le site internet www.bowlingprovence.com (onglet Bowling / Côté sport / Tournoi)



ELIMINATOIRE



Chaque joueur effectuera 2 séries de 4 lignes avec un décalage entre les séries (décalage en fonction du nombre d'équipes)

L'attribution des pistes pour les éliminatoires se fera le jour même, 30 min avant le début des boules d'essais.



FINALES

A l'issue des éliminatoires, les 8 premières équipes sont qualifiées pour la Grande Finale, les 8 suivantes pour la Petite Finale. Chaque Finale se déroule en Match Play (7 matchs avec 60 quilles de bonification par match gagné, 30 en cas d'égalité, les quilles des éliminatoires ne sont pas prises en compte)



ENGAGEMENT

Les inscriptions devront être envoyées auprès de M. Patrick BLANC, par Téléphone au 06 22 10 06 40, par mail à l'adresse suivante ecolebowlingprovence@gmail.com.

L'engagement est fixé à 150 € par équipe.

Les inscriptions devront être accompagnées par l'envoi d'un ou 2 chèques, à l'ordre de l'Ecole Bowling Provence, 10 jours après inscriptions, passé ce délai le Club se réserve le droit de ne pas prendre en compte l'inscription et l'équipe sera mise sur liste d'attente.

Courrier à envoyer à : M. BLANC Patrick
Appt. 24 Bt E les Hauts de Courbebaisse
Rue Yvonne Henry
83220 Le Pradet



HORAIRES



Reconditionnement des pistes avant chaque Tour
MACHINE SUMMIT (Dégraissage / Huilage)

Eliminatoires

1^{ère} et 2^{ème} série

Jeudi de 19 h 54 (24 équipes maximum)
(décalage sur la 2^{ème} série en fonction du nombre d'équipes)

Ou 1^{ère} et 2^{ème} série

Samedi de 08 h 54 (24 équipes maximum)
(décalage sur la 2^{ème} série en fonction du nombre d'équipes)

Finales

Dimanche de 08 h 30

Remise des prix vers 12 h 15



BILAN FINANCIER 1 (32 équipes minimum)



:

<u>DEPENSES</u>		
ARBITRAGE	18€ + 18€ + 42 €	78,00 €
PARTIES ELIMINATOIRES	32 EQUIPES x 8 LIGNES x 3,04€	1 556,48 €
PARTIES FINALES	16 EQUIPES x 7 LIGNES MATCH PLAY x 3,04€	680,96 €
FRAIS	32 EQUIPES x 5€	320,00 €
HOMOLOGATION ELIMINATOIRES	512 LIGNES ELIMINATOIRES x 0,10 €	51,20 €
HOMOLOGATION FINALE	224 LIGNES FINALES x 0,10€	22,40 €
RECOMPENSES		1 990,96 €
INSCRIPTION AU CALENDRIER		100,00 €
TOTAL DEPENSES		4 800,00 €
<u>RECETTES</u>		
ENGAGEMENT 32 EQUIPES	32 EQUIPES x 150 €	4 800,00 €
TOTAL RECETTES		4 800,00 €



INDEMNITES



Grande Finale

- 1^{er} 400 € + coupes
- 2^{ème} 300 € + coupes
- 3^{ème} 200 € + coupes
- 4^{ème} 190 €
- 5^{ème} 180 €
- 6^{ème} 170 €
- 7^{ème} 160 €
- 8^{ème} 130 €

Petite Finale

- 1^{er} 130 € + coupes
- 2^{ème} 70 € + coupes
- 3^{ème} 60,96 € + coupes



BILAN FINANCIER 2



(48 équipes maximum)

:

<u>DEPENSES</u>		
ARBITRAGE	18€ + 18€ + 42 €	78,00 €
PARTIES ELIMINATOIRES	48 EQUIPES x 8 LIGNES x 3,04€	2 334,72 €
PARTIES FINALES	16 EQUIPES x 7 LIGNES MATCH PLAY x 3,04€	680,96 €
FRAIS	48 EQUIPES x 5€	480,00 €
HOMOLOGATION ELIMINATOIRES	768 LIGNES ELIMINATOIRES x 0,10 €	76,80 €
HOMOLOGATION FINALE	224 LIGNES FINALES x 0,10€	22,40 €
RECOMPENSES		3 427,12 €
INSCRIPTION AU CALENDRIER		100,00 €
TOTAL DEPENSES		7 200,00 €
<u>RECETTES</u>		
ENGAGEMENT 32 EQUIPES	48 EQUIPES x 150 €	7 200,00 €
TOTAL RECETTES		7 200,00 €



INDEMNITES



Grande Finale

- 1^{er} 700 € + coupes
- 2^{ème} 400 € + coupes
- 3^{ème} 350 € + coupes
- 4^{ème} 300 €
- 5^{ème} 250 €
- 6^{ème} 200 €
- 7^{ème} 200 €
- 8^{ème} 200 €

Petite Finale

- 1^{er} 200 € + coupes
- 2^{ème} 180 € + coupes
- 3^{ème} 160 € + coupes
- 4^{ème} 150 €
- 5^{ème} 137,12 €

Attention nouvel article du CNB:

En cas de participation intermédiaire du nombre d'équipes entre les 2 bilans financiers, le fond de reversion calculé sera réparti pour chaque indemnisé au prorata de la différence entre le bilan financier 2 et le bilan financier 1.